

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le cinq juin à dix-huit heures le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, DE BRUYNE Vincent et KATSAOUNIS Bruce.

Absents excusés : Messieurs FOLCHER Max et TASSIN Michel.

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 26/05/2023

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

Objet : ASSURANCES RISQUES STATUTAIRES.

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers la nécessité de ce type d'assurance qui assure le remboursement des salaires des agents en cas de congés de maladie.
Il présente la proposition reçue de GROUPAMA.

Après débat, Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- accepte le devis de GROUPAMA d'un montant de 1 595.63 € HT.
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, LES OMERGUES le 12 juin 2023,
Le Maire,
Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU